

“ Un saint, en effet, est, à lui seul, la preuve de toute la religion ; si le vénérable curé d'Ars est un saint, divine est la religion dont il a été l'apôtre, divine l'Eglise, au nom de laquelle il a exercé les fonctions pastorales, divine la doctrine qu'il a enseignée, divin le sacerdoce dont il a été le ministre et l'honneur.

“ En proclamant d'ailleurs la sainteté du vénérable serviteur de Dieu, l'Eglise aura cette fois le rare et précieux avantage d'offrir au monde un exemplaire de sainteté dont les contemporains vivent encore ; un saint qui a renouvelé en sa personne, sous nos yeux, et cela pendant quarante ans, les merveilles que nos rationalistes traitent de fables et de légendes dans la vie des saints d'autrefois ; un saint, enfin, vers lequel la France indifférente et sceptique du XIXe siècle, s'est sentie irrésistiblement attirée, et devant lequel elle s'est inclinée respectueusement et religieusement agenouillée. ”

Le Cardinal Martinelli

Tout le monde a conservé à Rome le souvenir du pieux Card. Martinelli, mort en 1888, évêque suburbicaire de la Sabine et préfet de la Congrégation de l'Index. Pie IX l'avait pris dans le cloître, pour envelopper son humilité dans la splendeur de la pourpre romaine, et tous ceux qui connaissaient le moine augustinien applaudissaient à ce choix.

Thomas-Marie Martinelli avait deux frères qui, comme lui, étaient entrés dans l'ordre des augustiniens ; voici que le plus jeune d'entre eux va encore revêtir la pourpre, digne successeur de son aîné. L'autre frère est actuellement prieur du monastère des augustiniens à Genazzano, lieu où l'on vénère la célèbre image de Notre-Dame du Bon Conseil.

Mgr Sébastien Martinelli est né à Sainte-Anne, près de Lucques, le 20 août 1848. A peine âgé de 15 ans, il entra au noviciat des augustiniens et fut profès le 6 janvier 1865. Il prit dans son ordre les grades en théologie et fut ordonné prêtre en 1871. Ses excellentes qualités le firent nommer professeur de théologie au collège des augustiniens irlandais à Rome : plus tard il devint postulateur général des causes des bienheureux et saints de l'ordre ; enfin, au chapitre général de 1889, on l'élut prieur général de l'ordre. Cette élection seule suffirait aux